

# Objectifs de la formation

Sensibiliser les managers aux droits et devoirs liés à leur fonction Les responsabiliser quant à leur rôle sur la santé et le bien-être au travail Comprendre la notion de risques psychosociaux et les enjeux juridiques associés Donner les clés pour contribuer à la qualité de vie au travail de leurs équipes Être acteur de son propre équilibre

Public : Managers

# **Prérequis**

Cette formation est accessible sans condition particulière.

### Programme de la formation

### Comprendre les enjeux et le contexte des RPS

Risques psycho-sociaux et qualité de vie au travail Les causes et les conséquences des risques psycho-sociaux Le cadre légal qui s'impose à tout employeur La responsabilité du manager

### Comprendre les facteurs de risques psycho-sociaux

Les risques concrets auxquels sont exposés les collaborateurs et les managers Différence entre manager et harceler Les sanctions encourues et le risque juridique

### Repérer un collaborateur en mal être ou en souffrance

Identifier les signaux du mal-être et les erreurs managériales Identifier les signaux du bien-être et les bonnes pratiques managériales

#### Conduire un entretien managérial

Savoir aborder la question du mal-être d'un collaborateur sans être intrusif. Les limites et les pièges à éviter

#### Savoir passer le relais

Identifier les acteurs internes et externes

#### Définir son plan d'actions

Identifier ses points forts et ses points de vigilance Définir ses axes d'amélioration et les prioriser

# Méthodes pédagogiques

Apports théoriques sous forme interactive (quiz en équipes)
Exercices en sous-groupes
Jeu de rôles, débrief collectif et par le formateur coach
Utilisation des situations vécues par les collaborateurs
Autodiagnostic sur leurs propres stresseurs internes
Partages entre les participants, en bienveillance et authenticité

Consulter cette formation en ligne :

https://www.devop.pro/formation/le-manager-promoteur-de-la-qualite-de-vie-au-travail.html

Vous avez une question, contactez-nous au 01 70 38 21 10 ou via notre formulaire de demande rapide